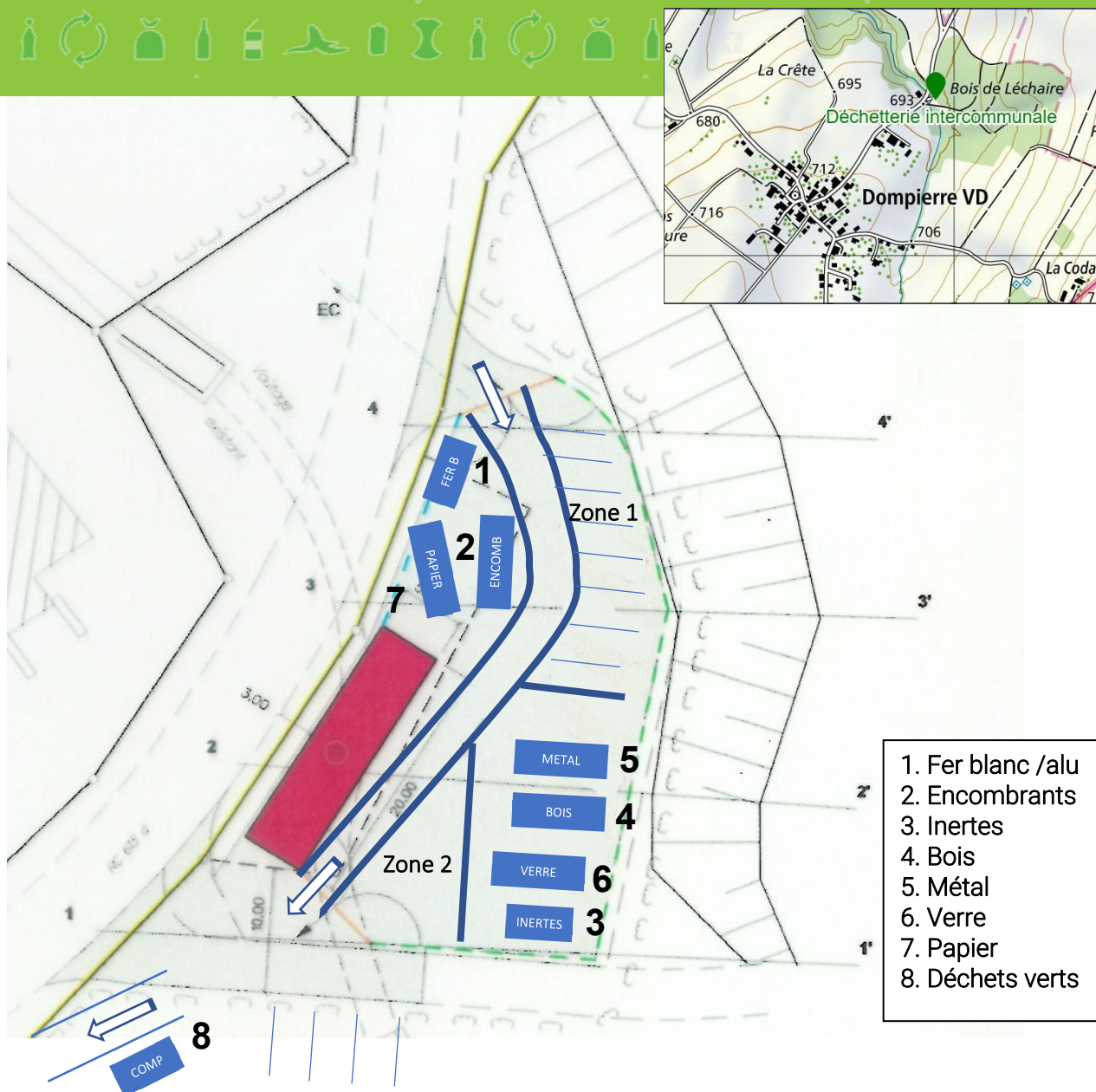


Accès et parcage



La zone centrale doit rester libre de manière à pouvoir toujours circuler dans la déchetterie.

- À l'intérieur de la déchetterie, les personnes en voiture sont invitées à se parquer en épi après l'entrée du côté gauche (Zone 1).
- Les personnes apportant une quantité minimale de déchets peuvent se garer sur la place à l'intérieur de la déchetterie côté Dompierre (Zone 2).
- Les personnes en véhicules avec remorque sont invitées à se parquer le long des bennes bois, métal et verre (Zone 2).